La loi Pacte fait débat au sein des entrepreneurs

Des députés des Bouches-du-Rhône ont réuni avant-hier à The Camp une centaine de personnes impactées par ce projet de loi voté en septembre

Si des lois sont adoptées ni vu ni connu, d'autres font débat tant leurs impacts bouleversent l'ordre des choses. Transformer en profondeur l'économie française, telle est l'ambition de la loi Pacte. Ce qui méritait bien une réunion pour demander aux principaux intéressés ce qu'ils en pensent. Avant-hier dans l'amphithéâtre de The Camp sur les hauteurs d'Aix-La Duranne, une centaine de chefs d'entreprise, majoritairement, ont répondu à l'invitation des députés des 11e (Aix) et 8e circonscriptions (Salon), respectivement Mohamed Laqhila et Jean-Marc Zulesi.

La loi Pacte signifie Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. L'objectif présenté en Conseil des ministres le 18 juin dernier est de "*donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois*". Un vaste programme qui est en cours d'élaboration et doit être examiné à l'Assemblée nationale en septembre. C'est pourquoi "*nous sommes ici*", souligne Mohamed Laqhila, "*nous avons jusqu'au 31 août pour déposer des amendements*". Et les idées et projets des professionnels en lien avec le terrain au quotidien sont les bienvenus. Aucun ne s'est fait prier pour donner son sentiment et ses revendications (*lire ci-dessous*).

"*Cette loi est une nouvelle étape dans la transformation de la vie économique afin de libérer les entreprises, les rendre plus innovantes et plus justes, et les faire grandir. Car l'entreprise est la principale source d'emplois (66 % de la population active)*", précise le député. Parmi les propositions de la loi faites sur papier, la simplification avant tout avec le remaniement des seuils juridiques, les accords d'intéressement facilités pour les salariés, la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux (RSE), la création de son entreprise en ligne, la réduction des délais des procédures de liquidation judiciaire, la création d'un guichet unique pour aider à exporter. "*Je suis contre la suppression du stage d'installation, je pense même qu'il faudrait un "code" comme on passe le permis de conduire, il en faudrait un pour entreprendre*", explique Mohamed Laqhila. "*Aujourd'hui, il existe 199 seuils sur 49 niveaux pour les PME françaises, ça va changer. On a 125 000 entreprises qui exportent en France contre 220 000 en Italie et 310 000 en Allemagne, c'est bien qu'il y a un problème.*"

"*Il faut donner de l'oxygène aux PME pour se développer et créer des emplois. Je me suis investi sur la question de l'innovation. L'État va privatiser Engie, ADP (Aéroports de Paris) et la Française des jeux, pour trouver des fonds de 10 milliards d'euros et financer cette innovation*", précise Jean-Marc Zulesi. Si, dans la globalité, les entrepreneurs sont favorables au changement lorsqu'il s'agit de simplification, des améliorations sont à apporter. Education à l'entreprise, choix du statut du dirigeant, guichet unique des aides, autant de propositions faites ce soir-là que les députés ont déjà décidé d'intégrer à leurs amendements.

Laure GARETA

Une centaine de chefs d'entreprise, majoritairement, ont répondu à l'invitation des députés bucco-rhodaniens Mohamed Laqhila et Jean-Marc Zulesi. / PHOTOS SERGE MERCIER

Lionel Canesi, président régional de l'ordre des experts-comptables

"Le changement de seuil est une bonne chose. On a des clients qui nous disent : 'je refuse des chantiers pour ne pas dépasser les seuils, sinon j'aurais des obligations'. La suppression du forfait social va permettre de signer des accords d'intéressement et donc de donner du pouvoir d'achat aux salariés, par ricochet de la consommation et de la croissance. On a aussi poussé pour la création de l'entreprise en ligne car les délais sont trop longs et compliqués. Il faut aussi réformer le statut social du dirigeant qui devrait se choisir indépendamment du statut juridique. Chaque fois qu'une loi veut toucher la croissance, on prend des mesures sociales, fiscales ou juridiques. On oublie que la croissance ne se décrète pas, elle se cultive. Il manque un plan à l'éducation pour former nos jeunes à vouloir être des entrepreneurs."

Alain Gargani, président de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME 13)

"Ce projet de loi va dans le bon sens. Il est ambitieux mais s'est un peu amoindri. Il faut abroger les seuils pour faire grandir les PME. Certaines hésitent à embaucher pour ne pas dépasser le seuil de 49 salariés. Pourquoi ne pas supprimer les seuils de 11 et 50 salariés pour aller à 250 ? Le point sur le droit d'infos aux salariés sur la transmission nous dérange car ça peut être handicapant, ça peut être communiqué à l'extérieur et déstabiliser une entreprise. On se pose aussi beaucoup de questions sur l'avenir des Chambres de commerce qui vont être amputées dans leur budget. S'il y a moins de fonds pour les Chambres, ce sont nos impôts, donc on pourrait aussi réduire les impôts des entreprises. Dans cette loi Pacte, on voit peu le mot TPE mais c'est 95 % du tissu économique français."

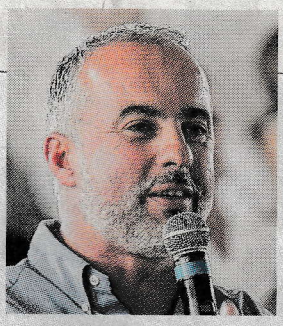

Farouk Boulbahri, président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes

"Une ETI (entreprise de taille intermédiaire) commence à 250 salariés. Quid des entreprises entre 0 et 50 et 50 à 250 ? On a l'impression qu'il y a le monde des grosses structures et les autres. On veut sécuriser les petits épargnants, sauf que la loi veut rehausser les seuils de certification des entreprises pour harmoniser avec l'Europe. Soit 8 M € de CA, 4 M€ de bilan ou 50 salariés. Notre tissu économique n'est pas celui de l'Allemagne ! Nous sommes des très petites entreprises en France. Et il y a de nouveaux risques : cybercriminalité, cybersécurité, et on voudrait supprimer un tiers indépendant capable d'accompagner les TPE. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation au détriment d'une économie plus libérale mais qui demande plus de contrôle ! Là, on veut le supprimer !"

Frédéric Régis, président du groupement des entrepreneurs Provence Aix (Gepa)

"On est dans un contexte qui va vite et les entreprises doivent avoir les moyens de s'adapter. Il faut de l'argent et l'Etat doit arrêter ses déficits avec des structures administratives en millefeuille. On pourrait obliger les élus à limiter les postes. Pour défendre la compétitivité, ça passe par là ! En janvier, on va avoir la charge de l'impôt sur le revenu, mais quelle compensation on a ? Rien. Quelle diminution dans le budget de l'Etat puisqu'on prend ce travail à notre charge ? Je reconnais que des mesures (création d'entreprise, transmission des parts salariales) dans la loi sont bien mais ça ne va pas assez loin dans la baisse des dépenses publiques non présente dans la loi. De plus, à moins d'être un chasseur d'aides publiques, la TPE n'a pas les moyens d'aller chercher une aide, je propose ainsi de faire un guichet unique."